

118 MONTREUIL
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : 92 RUE DE MONTREUIL
94300 VINCENNES
909 187 213 RCS CRETEIL

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 27 JANVIER 2025

Le soussigné

Eudes FONTENOY
demeurant 92 RUE DE MONTREUIL 94300 VINCENNES

Gérant de la société 118 MONTREUIL, société à responsabilité limitée au capital de 100 euros, divisé en 100 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale, et en tout autre lieu suivant décision extraordinaire des associés,

Décide :

- de transférer le siège social du 92 RUE DE MONTREUIL, 94300 VINCENNES au 112 RUE DE CHARENTON, 75012 PARIS à compter de ce jour, 27 janvier 2025, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante

Article 4 : Siège social

"Le siège social est fixé : 112 rue de Charenton - 75012 PARIS."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Eudes FONTENOY
Gérant